

Ensemble pour l'avenir du 12^{ème} arrondissement

Le 12^{ème} : Lieu de vie pour tous

- **toutes les catégories sociales** : répondre aux difficultés de logements des classes moyennes ; développer les logements pour les étudiants et les apprentis ; améliorer la sécurité et la qualité de vie dans les immeubles du parc social.
- **toutes les générations** : favoriser la colocation entre les anciens et les jeunes ; adapter le fonctionnement des écoles aux contraintes de la vie urbaine.
- **tous les visiteurs** : créer une « Maison de Paris » à proximité de la gare de Lyon.

Le 12^{ème} : Harmonie urbaine et qualité environnementale

- **des projets structurants et exemplaires** : aménager la petite ceinture en coulée verte ; faire de la zone Bercy-Poniatowski un modèle d'urbanisation écologique ; réaliser avenue Daumesnil une artère de prestige ; revivifier les Maréchaux ; créer une base nautique sur les bords de Seine ; couvrir le périphérique.
- **des aménagements urbains conçus pour tous** : faciliter la circulation et le stationnement ; créer des parcs de stationnement résidentiel ; faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap ; renforcer la sécurité de la voie publique ; améliorer la propreté de la voirie.

Le 12^{ème} : Vitalité économique et entreprises créatives

- **un pôle d'excellence pour l'artisanat et les métiers d'art** : soutenir l'implantation des artisans ; créer un carrefour européen des métiers d'art ; ouvrir une université de l'artisanat et des métiers d'art.
- **un pôle d'excellence dans le domaine de l'image** : lancer un « plan image 12 » pour développer les ateliers de création et les jeunes entreprises dans le domaine du cinéma, de la photo, et de la vidéo.
- **un centre de créativité dans le domaine des nouvelles technologies et des arts numériques** ouvert dans les bâtiments industriels de la zone Bercy-Poniatowski
- **revitaliser le commerce de proximité** : recourir activement au droit de préemption ; améliorer la desserte des commerces.

Le 12^{ème} : Communauté solidaire

- **une gamme très large de services pour la garde des enfants** : développer toutes les formules d'accueil et de

gardes d'enfants ; labelliser les services de gardes alternatives.

- **des réseaux de solidarité pour les plus âgés** : créer des « conseil d'anciens » ; créer un réseau des « aidants à domicile » ; créer un réseau des « veilleurs de proximité » dans les grands ensembles.
- **des mesures en faveur du droit à l'égalité et à la santé** : lutter contre toutes les discriminations ; lutter contre les maladies précoces par une politique active de dépistage
- **une offre renouvelée de services en direction des personnes en difficulté matérielle et sociale** : créer une « Maison des services à la personne et des nouvelles solidarités » ; lancer un « Forum de la Solidarité ».

Le 12^{ème} : Art et culture accessibles à tous

- **une politique active pour les plus jeunes** : favoriser l'enseignement artistique à l'école ; familiariser les jeunes avec les lieux de culture.
- **encourager les pratiques culturelles** : développer les lieux de répétition pour les musiciens amateurs ; multiplier les lieux d'exposition ; créer des antennes décentralisées du Conservatoire ; ouvrir des lieux dédiés au livre et à la lecture publique.
- **instituer une carte « Privilège Culture 12^{ème} »** pour favoriser la fréquentation des établissements culturels de l'arrondissement
- **une ambition dans le domaine de l'image** : créer un grand festival de l'image ; lancer une opération « L'école fait son cinéma ».

Le 12^{ème} : Exemplarité de l'action municipale

- **des décisions prises en commun** : faire des référendums pour les sujets les plus importants ; créer un conseil d'orientation du projet pour le XII^{ème} ; renforcer les moyens des conseils de quartier ; créer des comités d'écoute, relais des conseils de quartier ; garantir le rôle de l'opposition dans les commissions d'attribution de logements, de places de crèches et de subventions aux associations.
- **des évaluations objectives et des résultats mesurés** : lancer un audit de l'action de la précédente mandature ; créer un baromètre de la propreté des quartiers ; établir une charte de la qualité des services publics municipaux ; créer un baromètre de la satisfaction des usagers.

